

VII.—COMMERCE.

Ce chapitre est consacré aux statistiques des exportations et importations du Canada, par catégories et par périodes. Elles sont accompagnées des statistiques relatives aux grains, aux primes accordées à la fabrication, aux brevets et droits de reproduction, aux marques de commerce, etc.

Échanges Commerciaux.—Les tableaux publiés antérieurement divisaient les importations en deux catégories: (1) marchandises pour la consommation du Canada et (2) ensemble des marchandises, y compris celles encore en douane, susceptibles d'être réexportées; quant aux exportations l'on distinguait (1) les produits du Canada et (2) ceux d'origine étrangère. En d'autres termes, ces tableaux indiquaient le commerce "special" (importations pour les besoins du pays et exportations des produits indigènes), et le commerce "général" (embrassant la totalité des importations et des exportations). Etant donné que les marchandises importées non sorties des entrepôts douaniers et, par conséquent, n'étant pas considérées comme destinées à la consommation locale peuvent être réexportées, les chiffres du commerce général constituaient dans une certaine mesure un double emploi, parce que le total des exportations incluait des importations autres que celles destinées à la consommation locale. En 1912, la Commission Départementale des Statistiques Officielles suggéra l'élimination de la colonne du total des importations dans les rapports du Commerce et de la Navigation, estimant que la colonne donnant les importations pour consommation au pays devait suffire. Le ministère des Douanes se bornant à publier les importations de cette dernière catégorie nous avons, en conséquence, transformé les tableaux du mouvement commercial paraissant dans la présente édition de l'Annuaire. Le tableau 1 présente une vue d'ensemble des échanges commerciaux du Canada de 1868 à 1917. Dans ce tableau, les importations ne comprennent que celles destinées aux besoins du pays, les exportations établissent une distinction entre les produits indigènes et les produits étrangers; enfin, les totaux du commerce sont constitués par les importations restant au pays et l'ensemble des exportations. On a laissé de côté, tant à l'importation qu'à l'exportation, les monnaies et lingots dont le mouvement, durant les trois dernières années, représente des transactions fiduciaires plutôt que des échanges commerciaux; le tableau 2 leur est spécialement consacré. Le tableau 3 est un relevé des droits perçus sur les exportations et les importations, tandis que le tableau 4 montre la proportion des exportations par rapport aux importations et le montant du commerce per capita. L'on peut voir par ce tableau 4 que, pendant les cinquante ans écoulés